

## ÉVALUATION DU PROGRAMME FÉDÉRAL RELATIF A L'ÉGALITÉ DES CHANCES

---

### CONTEXTE

Les différences de formation entre hommes et femmes ont clairement diminué au cours des décennies passées. Cependant, si l'on considère les différents niveaux hiérarchiques au sein des universités, les femmes sont toujours nettement défavorisées par rapport aux hommes. Plus on monte dans la hiérarchie, moins les femmes sont représentées. Les conseillers fédéraux ont suivi en 1999 la proposition du Conseil fédéral et ont affecté 16 millions de francs suisses pour la promotion de l'égalité des chances à l'Université entre 2000 et 2003. Là dessus, la Conférence Universitaire Suisse (CUS) et le Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) ont lancé le Programme fédéral «Égalité des Chances». L'objectif principal du programme est le doublement de la proportion des femmes dans le corps professoral universitaire pour 2006, de 7 à 14 pourcent. Les mesures prévues se répartissent en trois modules.

Le module **Système d'incitation** doit motiver les universités à embaucher davantage de professeures.

Le module **Mentoring** (tutorat) va encourager la mise en place et l'extension de systèmes de prise en charge et de réseaux pour apporter leur soutien aux jeunes chercheuses. À cela s'ajoutent des services de conseil destinés aux femmes à tous les niveaux universitaires, de même que des offres de formation sur des thèmes spécifiques aux femmes.

Le module **Prise en charge des enfants** met à disposition des moyens financiers pour soutenir les institutions de prise en charge des enfants, afin de produire des conditions de base favorables à la compatibilité des vies professionnelle et familiale.

### OBJECTIF DE L'ÉVALUATION

À la demande de la Conférence Universitaire Suisse (CUS), trois partenaires effectuent l'évaluation du programme fédéral sous forme d'un projet de coopération. (voir INFOS: Équipe chargée de l'évaluation) L'évaluation doit répondre aux questions relatives à la mise en place, la réalisation et aux conséquences non seulement de l'ensemble du programme, mais aussi des modules individuels et leur concomitance.

### MÉTHODE

Dans le cadre de l'évaluation des trois modules et de l'ensemble du programme seront appliquées des méthodes d'évaluation quantitatives (questionnaires écrits, dépouillement d'éléments statistiques existants) et de méthodes d'évaluation qualitatives (interviews avec fil conducteur, conversations de groupes à thème, analyse de la bibliographie). Les groupes cibles pour l'évaluation sont les membres de commissions d'appel, les responsables de l'égalité des chances dans les universités, les responsables de projet et les participant(e)s au projet.

### RECOMMANDATIONS

Sur la base de résultats empiriques, l'évaluation exploite les informations au niveau des contenus, de la mise en œuvre et des premiers résultats du programme. Elle permet de s'exprimer de façon différenciée et d'apprécier la stratégie choisie en vue de la réalisation du programme et de ses effets en tenant compte de l'ancrage institutionnel des

mesures concernant l'égalité des chances à l'université. Elle suggère le transfert de connaissances meilleures pratiques. En outre, l'évaluation élabore des bases de travail en fonction des futurs instruments d'évaluation et de préservation de la qualité dans le domaine de l'égalité des chances dans l'Enseignement Supérieur.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRALES

---

**Publication:** Evaluation Programme fédéral Egalité des chances entre les femmes et les hommes dans le domaine universitaire 2000-2003

**Commande du rapport d'évaluation:** <http://www.bbw.admin.ch/html/pages/services/publikation-d.html>

**Équipe de projet:** Ruth Bachmann, Interface, Lucerne, Christine Speyermann, sfinx, Berne et Christine Rothmayr, resop, Université de Genève.

[mueller@interface-politikstudien.ch](mailto:mueller@interface-politikstudien.ch); Tel.: +41 (0)41 226 04 26; [www.interface-politikstudien.ch](http://www.interface-politikstudien.ch);

---